

## *Vient de paraître*

**Annie Jolivet, Serge Volkoff (coord.)**, 2015, « **Pénibilité : un compte à rendre ?** », *Retraite et Société*, n° 72, La Documentation française, décembre, 168 p. ISSN : 1167-4687.



Le « **compte personnel de prévention de la pénibilité** » (C3P), décidé lors de la réforme des retraites de 2014, entre à présent en vigueur. Ce nouveau dispositif a suscité nombre de débats et réflexions sur le contenu de la notion de « pénibilité », le bien-fondé de sa prise en considération par les systèmes de retraite, la faisabilité ou les difficultés d'évaluation des expositions aux facteurs de pénibilité, les évaluations possibles du nombre de personnes concernées...

En réunissant des connaissances et des travaux menés dans différentes disciplines (histoire, droit, ergonomie, statistique, économie...), ce dossier a pour objectif d'enrichir la compréhension des enjeux du C3P, qu'il s'agisse du « compte » lui-même ou de sa place dans les politiques sociales.

Ce numéro de la revue *Retraite et Société*, éditée par la Cnav, comporte des **contributions** de Anne-Sophie Bruno, Sophie Fantoni-Quinton et Cécile Czuba, Pierre-Yves Verkindt, Serge Volkoff, Annie Jolivet, Cécile Brossard et **trois entretiens** avec Thomas Coutrot et Sébastien Roux, Michel de Virville et Emmanuelle Hirschhorn.

<http://www.cee-recherche.fr/toutes-les-actualites/penibilite-un-compte-rendre>